



Gemeng Munneref

Organisation scolaire

L'organisation scolaire des classes de l'enseignement fondamental du cycle 1 à 4 est assurée par la Commune de Mondorf-les-Bains. Elle accueille 400 élèves, répartis le complexe scolaire Grande-Duchesse Maria Teresa.

La mission fondamentale du service scolaire consiste à renforcer un travail fructueux entre la commune, les parents, les enseignants et les autorités supérieures. Outre de cette mission de favoriser la scolarisation, il rédige le budget scolaire et le plan d'encadrement périscolaire.

Il n'existe pas de frais de scolarité pour l'école fondamentale pour les enfants dont le lieu d'habitation est la commune de Mondorf-les-Bains. Pour les autres, une demande (avec justificatifs) doit être accordée par le Collège Echevinal.

En ce qui concerne l'enseignement précoce, il est gratuit pour les enfants habitant la commune de Mondorf-les-Bains. Sont inscrits en premier lieu, les enfants de notre commune. Il n'est pas obligatoire.

Le service scolaire enrichit les apports pédagogiques de l'école et devient un organe consultatif important du conseil communal.

Il accompagne les élèves tout au long de leur chemin d'apprentissage à l'enseignement fondamental.

De plus le service scolaire s'occupe de l'inscription des élèves à l'école, de l'inscription aux cours d'instruction religieuse et d'éducation morale et sociale, rédige le certificat de fréquentation scolaire, etc.

Il organise des cours de langues pour adultes.

Administration communale de Mondorf-les-Bains

1, place des Villes Jumelées - L-5627 Mondorf-les-Bains - Tél 23 60 55 - 1
B.P. 55 - L-5601 Mondorf-les-Bains - Fax 23 60 55 - 29 - www.mondorf-les-bains.lu

COMPTES BANCAIRES : BILL LU39 0023 1220 2140 0000 BILLULL - BGL LU92 0030 0250 0109 0000 BGLULL
BCEE LU11 0019 8901 1300 70000 BCEELULL - CCPL LU42 1111 0010 8316 0000 CCPLLULL - CCRA LU10 0090 0000 2140 1708 CCRALULL